



PROCES-VERBAL DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLONGES

**En date du 18 mai 2026 à 19H30 à la salle du Vuache de
CHALLONGES**

Présents : Serge JOURNAL, Bruno LE PERCHEC, Stéphanie DUCRUET, Gérard BRILLAT, Julie TURTSCHI, Marie-Agnès BOUR, Murielle MONTAUT, Romain SPAETH, Olivier THIVEYRAT, Delphine ROUX, Aurélia BOILLY, Lilian QUETIN MARTINAUD, Tony TOURNERY, Sophie COLAS, Lydie PLAT.

Excusés : /

Date de convocation: 12 mai 2026

Secrétaire de séance: Bruno LE PERCHEC

Ouverture de séance : 19H30

Clôture de séance : 22H30

L'ordre du jour proposé était le suivant :

- Approbation du dernier procès-verbal
- Désignation des commissaires à la Commission Communale des Impôts Directs
- Attribution des subventions aux associations 2026
- Convention d'occupation du domaine public pour la vente de pizza (entreprise U Bibù)
- Modification des commissions communales
- Désignation correspondants et référents :
 - SYANE
 - Ambroisie
 - Sécurité routière
 - Incendie et Secours
- Questions diverses

Le précédent Conseil adopte le procès-verbal du 20 avril 2026.

DÉLIBÉRATION POUR LA PROPOSITION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Délibération 19/2026

Le Maire rappelle au Conseil municipal que, conformément au 1 de l'article 1650 du Code général des impôts, une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est présidée par le Maire ou un adjoint délégué et comprend, selon la population de la commune, des commissaires titulaires et suppléants désignés pour la durée du mandat du Conseil municipal.

Il précise que la CCID joue un rôle essentiel en matière de fiscalité directe locale, notamment en donnant chaque année son avis sur les modifications d'évaluation et les nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale. Elle participe également à la détermination des paramètres départementaux d'évaluation des locaux professionnels.

Le Maire rappelle également que les commissaires proposés doivent remplir les conditions prévues par l'article 1650 du CGI, notamment être âgés d'au moins 18 ans, jouir de leurs droits civils, être inscrits au rôle des impositions directes locales de la commune et disposer d'une connaissance suffisante des réalités locales.

À la suite du renouvellement du Conseil municipal et conformément à la demande de la Direction Générale des Finances Publiques, il appartient au Conseil municipal de proposer une liste de contribuables susceptibles de siéger au sein de la CCID.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, propose les personnes suivantes :

Titulaires :

- Serge JOURNAL
- Gérard BRILLAT
- Stéphanie DUCRUET
- Bruno LE PERCHEC
- Romain SPAETH
- Lilian QUETIN-MARTINAUD
- Roger MOREL
- Valentin HOFER
- Didier BOVAGNE
- Dominique MELIA
- Clément CHAPPAZ
- Bernadette BOCCON

Suppléants :

- Julie TURTSCHI
- Aurélia BOILLY
- Murielle MONTAUT
- Tony TOURNERY
- Olivier THIVEYRAT
- Marie-Agnès BOUR
- Sylvie CHARBONNIER
- Corinne DUBOIS
- Tom BORDIGONI
- Jacques BARUT
- Béatrice BREDAS
- Eddy TRANCHAND

La délibération est adoptée à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LA VENTE DE PIZZA

Délibération 20/2026

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que Monsieur Henri Pierre GRA, gérant de l'entreprise PIZZA U BIBU, sollicite le renouvellement de son autorisation d'occupation du domaine public pour l'installation de son véhicule de vente de pizzas devant l'école communale, les samedis, au titre de l'année 2026.

Il rappelle que le montant de la redevance d'occupation du domaine public est actuellement fixé à 200 € par an et propose de maintenir ce tarif pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- décide de maintenir le montant de la redevance pour occupation privative du domaine public à 200 € pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2026 ;
- autorise l'installation du véhicule équipé pour la cuisson et la vente de pizzas exploité par l'entreprise PIZZA U BIBU les samedis après-midi et en soirée ;
- autorise Monsieur le Maire à émettre le titre correspondant à l'encontre de l'entreprise PIZZA U BIBU et à signer tout document relatif à cette affaire.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION DE DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUPRES DES ORGANISMES EXTERIEURS – ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°10/2026

Délibération 21/2026

Monsieur le Maire rappelle que, conformément à l'article L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal. Il précise également que les membres sont en principe désignés au scrutin secret, sauf décision contraire prise à l'unanimité du Conseil municipal, conformément à l'article L. 2121-21 du même code.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret.

Monsieur le Maire invite ensuite les membres du Conseil à se positionner dans les différentes commissions.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **DÉCIDE à l'unanimité** de créer les commissions communales suivantes et de désigner leurs membres comme suit :

1- Bâtiments communaux, ZAC, Espaces Publics

Responsable : Bruno LE PERCHEC

Membres : Serge JOURNAL, Gérard BRILLAT, Delphine ROUX, Lilian QUETIN-MARTINAUD, Olivier THIVEYRAT, Marie-Agnès BOUR, Romain SPAETH

- Achat, entretien, rénovation, agrandissement ou construction de bâtiments communaux (Mairie, Poste, Ecole, Hangar communal, vestiaire du foot, commerce, Eglise, ...),
- Entretien de la Zone Artisanale, gestion et entretien des espaces publics : cimetière, jardin public, stade, ...

2- Entretien du village / Cheminement piéton

Responsable : Bruno LE PERCHEC

Membres : Serge JOURNAL, Tony TOURNERY, Stéphanie DUCRUET, Julie TURTSCHI

- Nettoyage, tonte, fleurissement, arrosage et entretien.

3- Stade de Football

Responsable : Bruno LE PERCHEC

Membres : Serge JOURNAL, Stéphanie DUCRUET, Tony TOURNERY

- Entretien, tonte, arrosage du terrain de football, de l'espace multisport et de leurs abords.

4- Réseau eau potable, bassins et lavoirs

Responsable : Gérard BRILLAT

Membres : Serge JOURNAL, Romain SPAETH, Bruno LE PERCHEC, Olivier THIVEYRAT, Aurélia BOILLY

- Gestion du réseau d'eau potable : fuites, réparations, entretien, nettoyage,
- Suivi des alarmes et détection de pannes des pompes, réservoirs, comptage et filtration.

5- Voirie – Chemins

Responsable : Gérard BRILLAT

Membres : Serge JOURNAL, Olivier THIVEYRAT, Tony TOURNERY, Aurélia BOILLY

- Réparations, élagage, entretien de la voirie, haies, ...

6- Réseaux humides

Responsable : Gérard BRILLAT

Membres : Serge JOURNAL, Olivier THIVEYRAT, Bruno LE PERCHEC, Romain SPAETH, Aurélia BOILLY

- Entretien du réseau d'eaux pluviales,
- Suivi du réseau d'eaux usées (géré par la Communauté de Communes Usse et Rhône).

7- Réseaux secs

Responsable : Gérard BRILLAT

Membres : Serge JOURNAL, Olivier THIVEYRAT, Aurélia BOILLY

- Gestion et entretien électricité, éclairage, téléphone, fibre, ...

8- Sécurité routière

Responsable : Gérard BRILLAT

Membres : Serge JOURNAL, Aurélia BOILLY, Lydie PLAT, Julie TURTSCHI, Olivier THIVEYRAT

- Limitation de vitesses, entretien des parkings, panneaux, ...

9- Vie Challongeoise

Responsable : Stéphanie DUCRUET

Membres : Serge JOURNAL, Aurélia BOILLY, Delphine ROUX, Julie TURTSCHI, Murielle MONTAUT, Bruno LE PERCHEC

- Soutien des associations et organisation du planning des festivités,
- Gestion des locations salle des fêtes et salle des associations,
- Organisation des réceptions et rassemblements.

10- Publicité et information

Responsable : Stéphanie DUCRUET

Membres : Serge JOURNAL, Delphine ROUX

- Intégration des nouveaux habitants : accueil, visite, livret, réunion d'information, ...
- Suivi du site communal, du Panneau Pocket et des panneaux d'affichages,
- Amélioration de la communication, création des bulletins municipaux.

11- Commerces – Artisanat – Agriculture – Tourisme

Responsable : Lilian QUETIN-MARTINAUD

Membres : Serge JOURNAL, Bruno LE PERCHEC, Gérard BRILLAT

- Lien avec les agriculteurs, chambre d'agriculture, SAFER, ...
- Lien avec les commerçants et artisans,
- Listing des accueils Challongeois : chambres d'hôtes, gîtes, ...
- Plan des chemins pédestres, entretien et fléchage,
- Repérage des sites et vues remarquables.

12- Tissu social – CCAS – Mobilité – Transport

Responsable : Julie TURTSCHI

Membres : Serge JOURNAL, Marie-Agnès BOUR, Murielle MONTAUT, Bruno LE PERCHEC

- Répertoire et développer les moyens pouvant être mis en œuvre en cas de crise naturelle ou sanitaire,
- Développement du Centre Communal d'Action Sociale :
Aide aux jeunes dans leur projet – Guidage des familles en difficulté – Accompagnement des personnes seules – Mise en place de transport à la demande.
- Organisation du repas des Anciens.

13- Environnement – Ecologie – Jardins partagés

Responsable : Romain SPAETH

Membres : Serge JOURNAL, Murielle MONTAUT, Olivier THIVEYRAT, Bruno LE PERCHEC, Marie-Agnès BOUR

- Gestion des espaces de déchets,
- Gestion et suivi des énergies nouvelles.

14- Ressources Humaines

Responsable : Serge JOURNAL

Membre : Serge JOURNAL, Lydie PLAT, Bruno LE PERCHEC

- Gestion des employés communaux, entretiens annuels, recrutement.

15- Urbanisme

Responsable : Serge JOURNAL

Membre : Serge JOURNAL, Lydie PLAT, Delphine ROUX, Lilian QUETIN-MARTINAUD, Gérard BRILLAT, Bruno LE PERCHEC

- Etude, suivi et avis des documents d'urbanisme (Permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, ...)

Désignation des représentants de la commune au sein des organismes extérieurs :

Syndicat Scolaire Intercommunal à Vocation Unique Bassy Challonges Usinens (SIVU) :

Membres : Serge JOURNAL, Julie TURTSCHI, Delphine ROUX

Suppléante : Marie-Agnès BOUR

Syndicat Intercommunal d'Electricité et des Services de Seyssel :

Titulaire : Gérard BRILLAT

Suppléant : Aurélia BOILLY

SYANE Energies & Numérique :

Référent : Romain SPAETH

Syr'Usses :

Titulaire : Olivier THIVEYRAT

Suppléant : Romain SPAETH

Bibliothèque communale :

Référents : Bruno LE PERCHEC, Delphine ROUX

Correspondant Défense :

- Marie-Agnès BOUR

Correspondant Sécurité routière :

- Gérard BRILLAT

Correspondant Incendie et Secours :

- Stéphanie DUCRUET

Référents ambroisie, chenille processionnaires, frelons asiatiques :

- Bruno LE PERCHEC
- Gérard BRILLAT

POINT RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR

Le Conseil municipal prend acte que le point relatif à l'attribution des subventions aux associations 2026 inscrit à l'ordre du jour n'a pas été examiné au cours de la séance. Son étude est reportée à une séance ultérieure.

QUESTIONS DIVERSES

La commission voirie s'est réunie le 9 mai dernier en présence des conseillers suivants : Aurélia BOILLY, Bruno LE PERCHEC, Gérard BRILLAT, Olivier THIVEYRAT et Tony TOURNERY. La commission a effectué une visite sur plusieurs sites de la commune et a identifié les points suivants à traiter en priorité :

- **Chemin Millet** : il est nécessaire de contrôler l'état des canalisations et d'effectuer le remblayage sur les tuyaux.
- **Voirie de Volland (côté Challonges et Franc lens)** : l'accotement est fortement dégradé, ce qui fragilise la chaussée. Une intervention de consolidation est envisagée.
- **Regard sous l'Église** : le cadre du regard est descellé, entraînant des nuisances sonores lors du passage des véhicules.
- **Maison Veyre à Jalavoire** : le bâtiment présente un risque pour la sécurité et constitue un danger pour la circulation. Il convient d'entreprendre les démarches nécessaires afin de permettre la réouverture de la route dans les meilleurs délais.

La séance est levée à 22H30.

Le Secrétaire

Bruno LE PERCHEC



Le Maire

Serge JOURNAL



